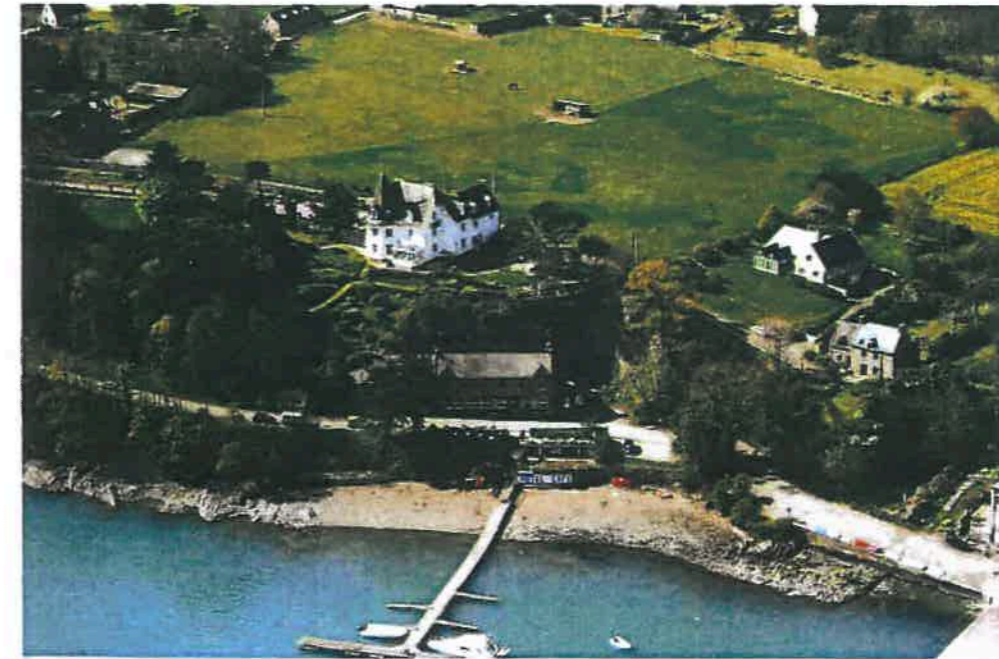


M. & Mme DE KERGOS  
 2, chemin du Manoir de la Rance  
 35730 PLEURTUIT


PA 0 35 228 23 50 00 4

COURRIER ARRIVÉ LE  
 13 SEP. 2023  
 MAIRIE DE PLEURTUIT

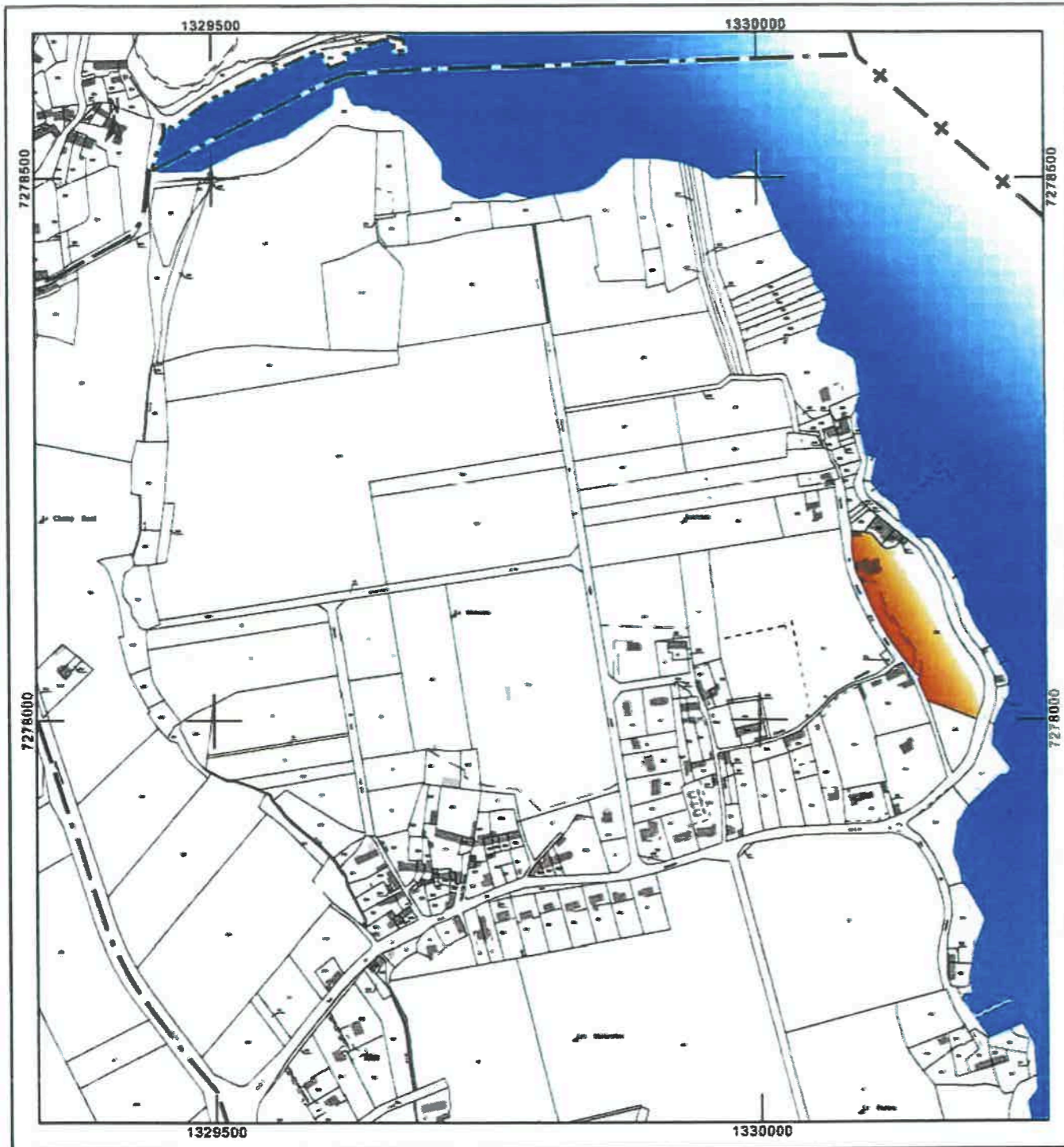
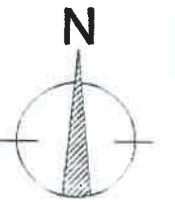
Rénovation d'une véranda



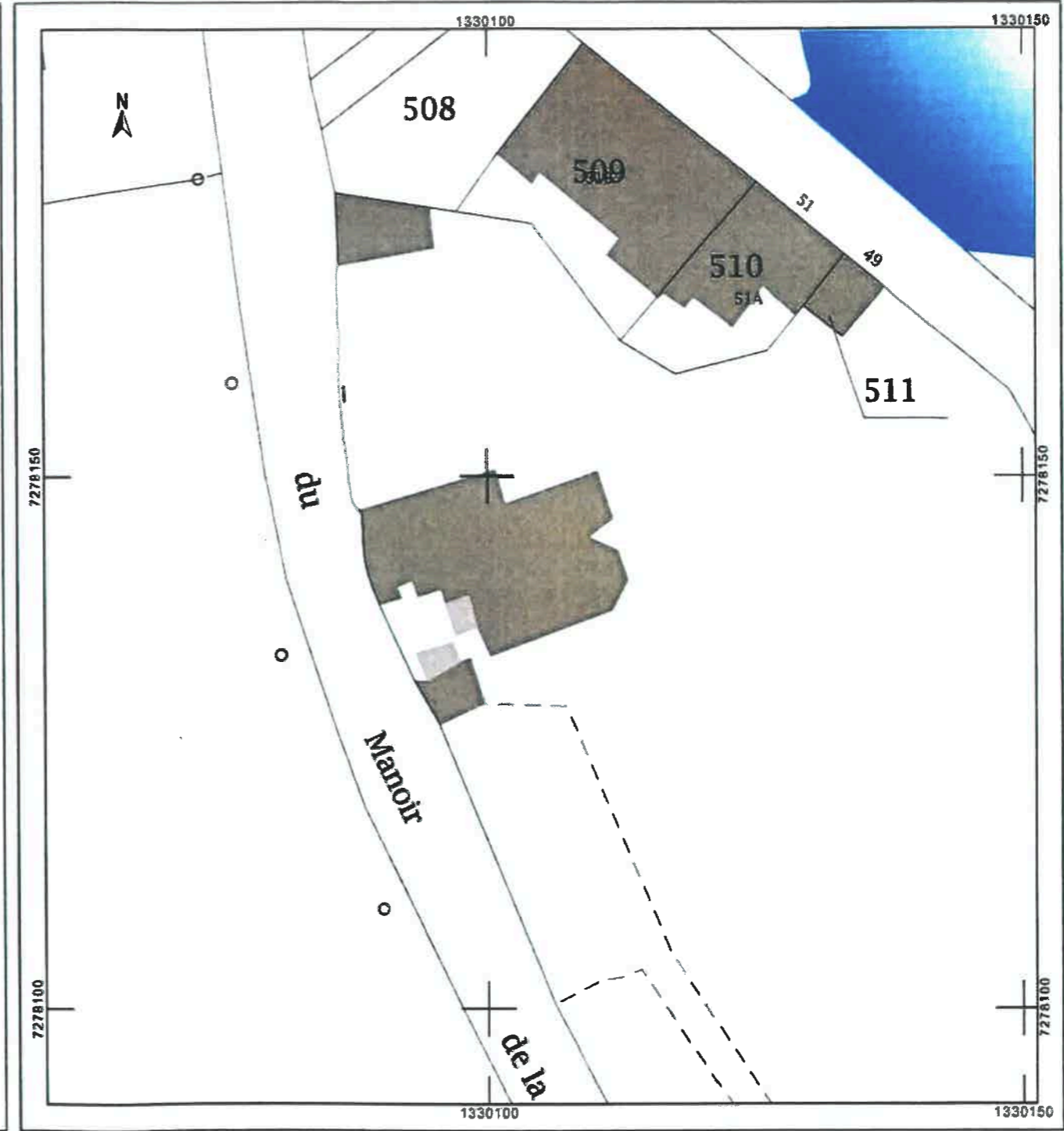
Maître d'Ouvrage: M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Date : 12.09.2023	Format : A3
	Réfèrent du dossier : J.GRIVET <small>07.77.31.16.89</small>	
Programme: Rénovation d'une véranda	Remis en main propre au Maître d'Ouvrage :	

	SARL AD ARCHITECTE // anne deprat architecte dplg Impasse Ollivault // 35400 SAINT-MALO // 02.55.27.90.50 <a href="mailto:annedepratarchitecte@gmail.com">annedepratarchitecte@gmail.com</a>	PERMIS D'AMÉNAGER
---	--	-------------------


IND	CONTENU DU DOSSIER	Modifié par:	en date du:
	PERMIS D'AMÉNAGER	Justine GRIVET	09.06.2023
	PERMIS D'AMÉNAGER // Pièces complémentaires	Justine GRIVET	21.07.2023
	PERMIS D'AMÉNAGER II	Justine GRIVET	12.09.2023



PLAN DE SITUATION // echelle 1/5000



PLAN DE CADASTRE  
échelle 1/500

Maitre d'Ouvrage: M. & Mme DE KERGO 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda	<b>PA01</b>	
		Format: <b>A3</b>	Echelle:
 SARL AD ARCHITECTE // amia despit architecte d'ip Imposée C/Thurgall // SARL-EMALO // 06.99.00.75.27 annedepietarchitecte@gmail.com	<b>PLAN DE SITUATION</b>	Date: <b>12-09-2023</b>	
		<b>PA</b>	

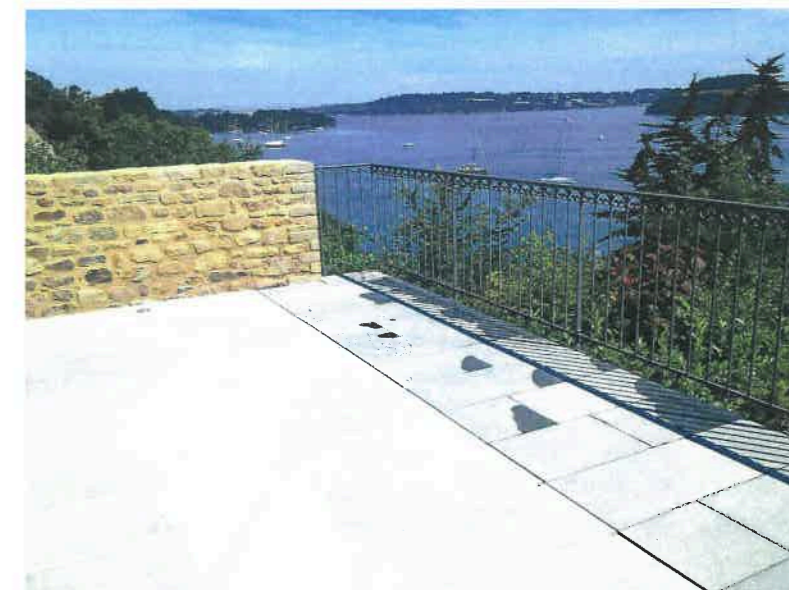
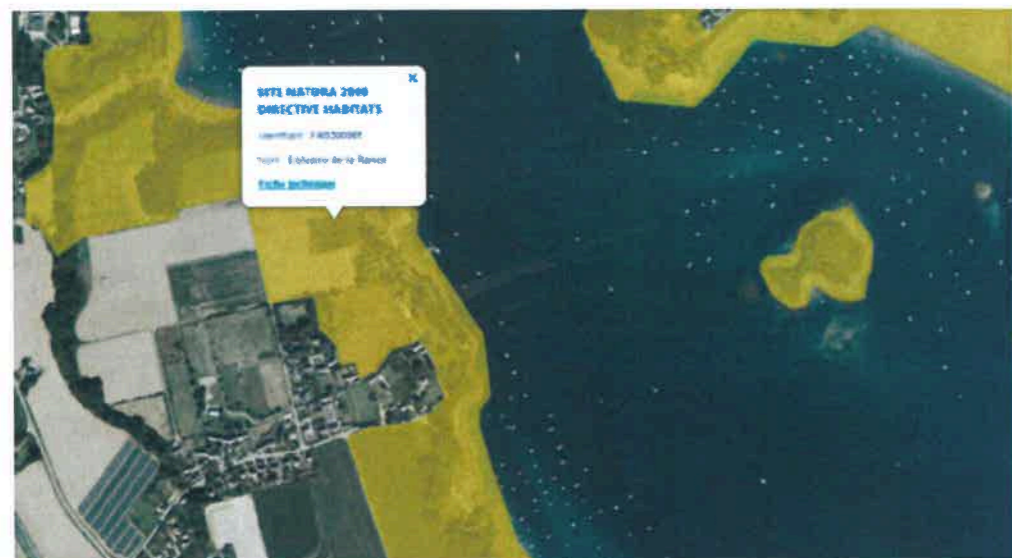
# Notice architecturale et paysagère

## Existant :

Le projet concerne la rénovation d'une véranda existante. Ce dernier est situé au 2, chemin du Manoir de la Rance à Pleurtuit (35730) sur la parcelle 511, section ZI, d'une superficie de 9 958m<sup>2</sup>.

Le terrain surplombe la Rance et se trouve à proximité de la cale de Jouvente située en contrebas. Il se situe au cœur du site de l'estuaire de la Rance, protégé par la directive « Habitat, faune, flore » des sites Natura 2000. Toutefois, il ne constitue pas un lieu d'habitat pour les espèces concernées par la directive (échange avec François Lang, chargé de mission Natura 2000 pour Dinan Agglomération).

La parcelle toute en longueur se développe sur 212m du nord au sud et sur 65m d'est en ouest. La partie sud de celle-ci est essentiellement végétalisée alors qu'au nord se dresse le manoir, et à la pointe nord du terrain est construit un bâtiment annexe.




Le jardin s'inscrit dans le dénivelé du site et semble plonger vers l'estuaire. Il est largement arboré et planté d'espèces locales. La majorité du terrain est engazonnée et végétalisée à l'exception d'une allée gravillonnée perméable d'une longueur de 90m qui permet d'accéder au manoir depuis l'entrée du terrain. Celui-ci est par ailleurs entouré d'un mur d'enceinte en pierres de pays. Le manoir donne sur une terrasse qui a fait l'objet d'une déclaration préalable en 2015 (réf : DP 35228 15 S0076). Le projet consistait en la réalisation d'une terrasse habillée de dalles de granit gris et délimitée par des murs de soutènement en pierre de pays jointoyés à la chaux avec des pierres plates sur les têtes de murets. En son angle nord-est, un balcon se développe en porte-à-faux au-dessus de la végétation ; le garde-corps est en ferronnerie thermolaquée de couleur grise.

Le manoir se développe en L et est composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages supplémentaires. Il est implanté sur un soubassement en pierre de pays et ses façades sont enduites de couleur blanche. Il est coiffé d'une toiture aux volumes complexes en ardoises naturelles et ses gouttières sont en zinc quartz. Les menuiseries et les volets sont, quant à eux, faits de bois peints d'une couleur bleu clair.

Une véranda est présente à l'est du bâtiment, face à la Rance. Cette dernière est composée d'une allège maçonnée enduite de blanc à l'instar de la construction principale. La véranda emploie des matériaux inadaptés au caractère patrimonial remarquable du site et présente un état avancé de vétusté (la toiture, fixée à la façade Est, est par ailleurs en mauvais état et induit des entrées d'eau le long de celle-ci, à l'intérieur de la véranda).

Celle-ci fait l'objet du présent permis d'aménager.



<b>Maitre d'Ouvrage:</b> M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda	<b>PA02a</b>	
		Format: <b>A3</b>	Echelle:
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dptg Impasse Ollivault // SAINT-MALO // 06 69 00 75 27 annedepret.architecte@gmail.com	<b>NOTICE</b>	Date: <b>12-09-2023</b>	
		<b>PA</b>	

## Notice architecturale et paysagère

### Projet :

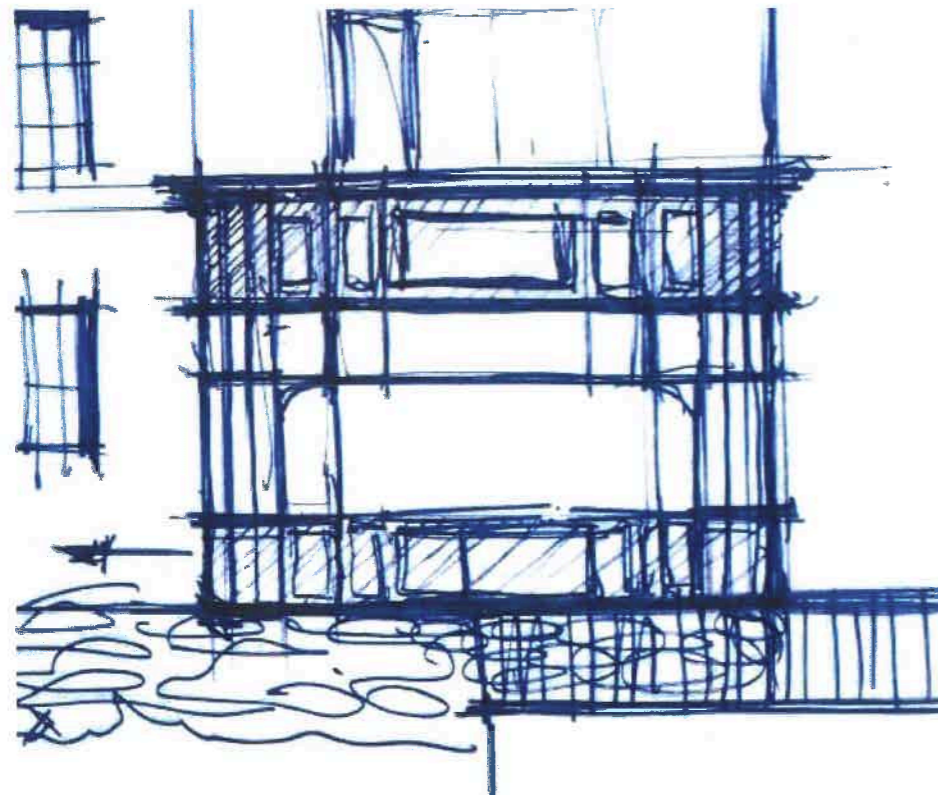
En effet, il est prévu la rénovation de la véranda existante afin de lui redonner ses lettres de noblesse tout en conservant l'emprise au sol existante, la hauteur de son faîtage ainsi que sa structure. Il est prévu la dépose propre de sa corniche et de son faitage qui seront remplacés. L'ossature existante sera, elle, habillée de panneaux métalliques thermolaqués de couleur grise, à l'instar des ferronneries de la terrasse.

Sa toiture sera rénovée afin de permettre une meilleure gestion de l'étanchéité et les eaux pluviales seront gérées par un chéneau raccordé aux réseaux existants. Celle-ci sera cerclée d'un bandeau métallique travaillé par le biais de panneaux moulurés. L'ensemble sera couronné d'une nouvelle corniche.

Le soubassement en pierre de pays sera rejointoyé à la chaux et l'allège maçonnée sera, quant à elle, habillée de panneaux métalliques décorés des mêmes modénatures que le bandeau afin d'apporter une harmonie architecturale au projet. Les montants verticaux des vitrages seront travaillés avec finesse et les angles de la construction seront traités en courbe afin d'adoucir le volume. Les vitrages seront traités en « facettes » étroites afin de suivre l'angle de la courbe.

Le dessin de ce jardin d'hiver a fait l'objet de plusieurs rendez-vous avec Mme LE DÉVÉHAT afin de répondre à l'ensemble de ses prescriptions. Ce projet a ainsi été validé par ses soins le 10 mai 2023.

Il n'est prévu aucune intervention sur le jardin ; les protections et mesures nécessaires seront mises en place lors du chantier afin de préserver la végétation présente sur le terrain. Par ailleurs, un aménagement de chantier se fera en amont sur une zone restreinte de la cour gravillonnée afin de ne pas détériorer le site et ses espaces naturels. Toutes les mesures seront prises afin de réduire les nuisances liées au chantier (sonores, vibrations et poussières) qui sera de courte durée. Enfin, afin de réduire l'impact sur les espèces vivant à proximité du site, les travaux auront lieu à l'automne ou à l'hiver, hors des périodes de nidification.



Maitre d'Ouvrage:  
M. & Mme DE KERGOS  
2, chemin du Manoir de la Rance  
35730 PLEURTUIT

Rénovation d'une véranda

PA02b

Format: Echelle:

A3

Date:

12-09-2023

NOTICE

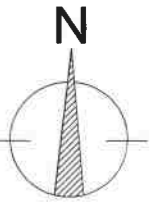
PA



SARL AD ARCHITECTE //  
anne depret architecte dplg  
Impasse Clivrault // SAINT-MALO //  
06.69.00.75.27  
annedepret.architecte@gmail.com

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux.

La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.



PARCELLE N°715 - SECTION ZI

Chemin du Moulin de la Rance

PARCELLE N°520 - SECTION ZI

PARCELLE N°716 - SECTION ZI

LIMITE DE PROPRIETE

LIMITE DE PROPRIETE

ACCES

PARCEL N°508 - SECTION ZI

28.14  
-1.24

LIMITE DE PROPRIETE

PARCELLE N°508 - SECTION ZI

Propriété de Mr et Mme DE KERGOS  
PARCELLE N°512 - SECTION ZI

PARCELLE N°510 - SECTION ZI

PARCELLE N°511 - SECTION ZI

Rue de la Cale de Jouvente

LIMITE DE PROPRIETE

Rue de la Cale de Jouvente

PARCELLE N°513 - SECTION ZI

La Rance

CELLE N°515 - SECTION ZI

PARCELLE N°514 - SECTION ZI

Maitre d'Ouvrage:  
M. & Mme DE KERGOS  
2, chemin du Manoir de la Rance  
35730 PLEURTUIT

Rénovation d'une véranda

PA 03

EXISTANT

Format: Echelle:  
A3 1/500

Date:  
12-09-2023

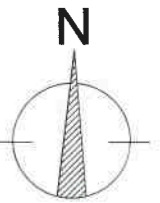
PLAN D'ENSEMBLE

PA

SARL AD ARCHITECTE //  
anne depret architecte dplg  
Impasse Ollivault // SAINT-MALO //  
06.69.00.75.27  
annedepret.architecte@gmail.com



Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux.  
La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.



PARCELLE N°515 - SECTION ZI

PARCELLE N°514 - SECTION ZI

PARCELLE N°513 - SECTION ZI

Propriété de Mr et Mme DE KERGOS  
PARCELLE N°512 - SECTION ZI

La Rance

Maitre d'Ouvrage:  
M. & Mme DE KERGOS  
2, chemin du Manoir de la Rance  
35730 PLEURTUIT

Rénovation d'une véranda

PA 04

PROJET

Format: Echelle:  
A3 1/500

Date:  
12-09-2023

PLAN D'ENSEMBLE

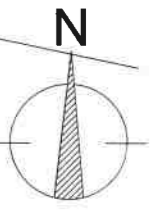
PA



SARL AD ARCHITECTE //  
anne depret architecte dplg  
Impasse Clivault // SAINT-MALO //  
06.69.00.75.27  
anne.depret.architecte@gmail.com

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux.  
La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Chemin du Moulin  
de la Rance



Propriété de Mr et Mme DE KERGOS  
PARCELLE N°512 - SECTION ZI

Maitre d'Ouvrage:  
M. & Mme DE KERGOS  
2, chemin du Manoir de la Rance  
35730 PLEURTUIT

**AD** SARL AD ARCHITECTE //  
anne depret architecte dplg  
Impasse Ollivault // SAINT-MALO //  
06 69 00 75 27  
anne.depret.architecte@gmail.com

Rue de la Cale de  
Jouvente

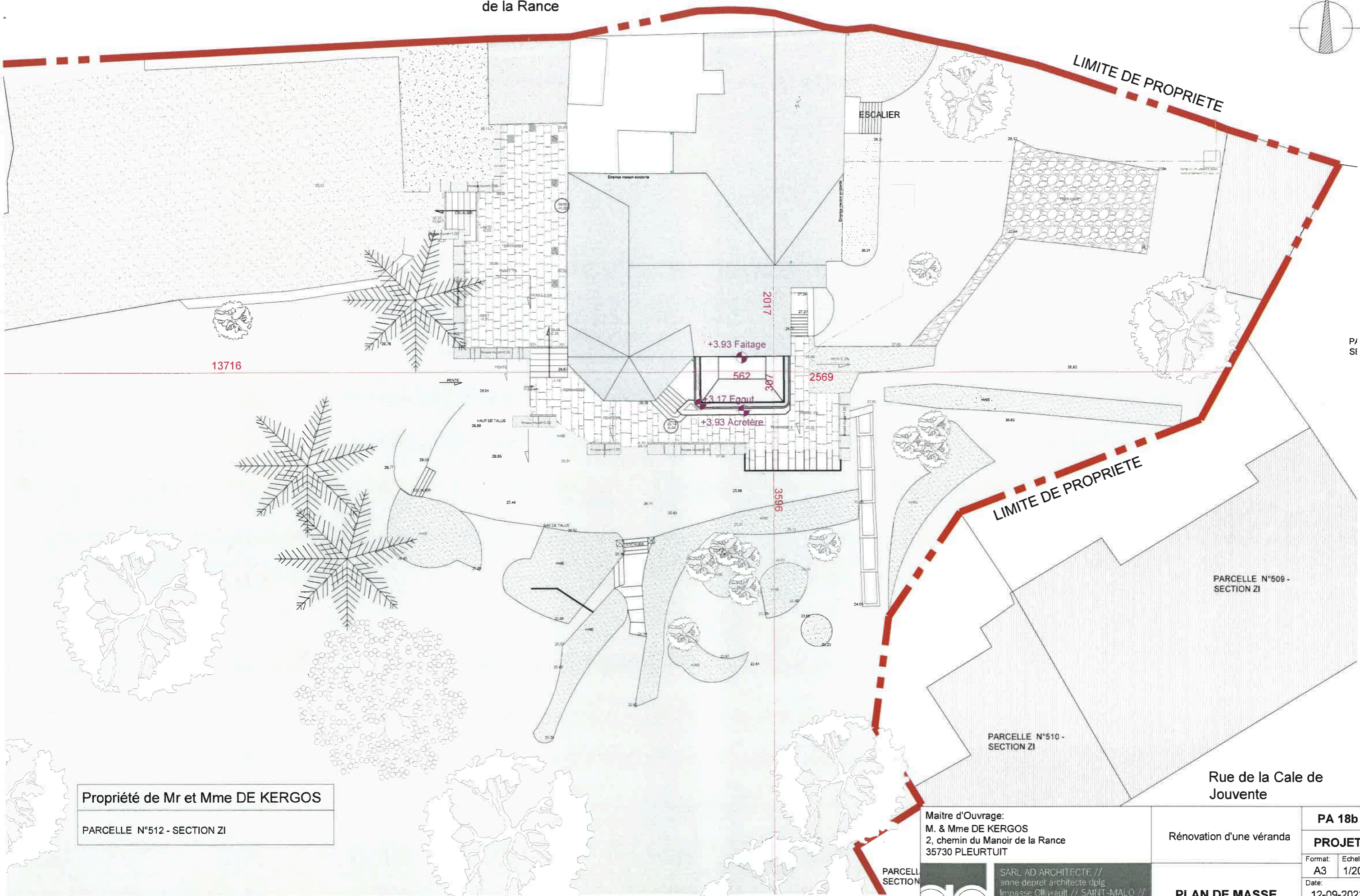
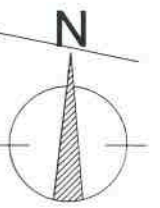
Rénovation d'une véranda

**PLAN DE MASSE**

<b>PA 18a</b>	
<b>EXISTANT</b>	
Format: A3	Echelle: 1/200
Date: 12-09-2023	
<b>PA</b>	

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux.  
La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Chemin du Moulin  
de la Rance



Propriété de Mr et Mme DE KERGOS

PARCELLE N°512 - SECTION ZI

LIMITE DE PROPRIETE

PARCELLE N°509 -  
SECTION ZI

PARCELLE N°510 -  
SECTION ZI

Rue de la Cale de  
Jouvente

Maitre d'Ouvrage:  
M. & Mme DE KERGOS  
2, chemin du Manoir de la Rance  
35730 PLEURTUIT

Rénovation d'une véranda

PA 18b

PROJET

Format: Echelle:

A3 1/200

Date:

12-09-2023

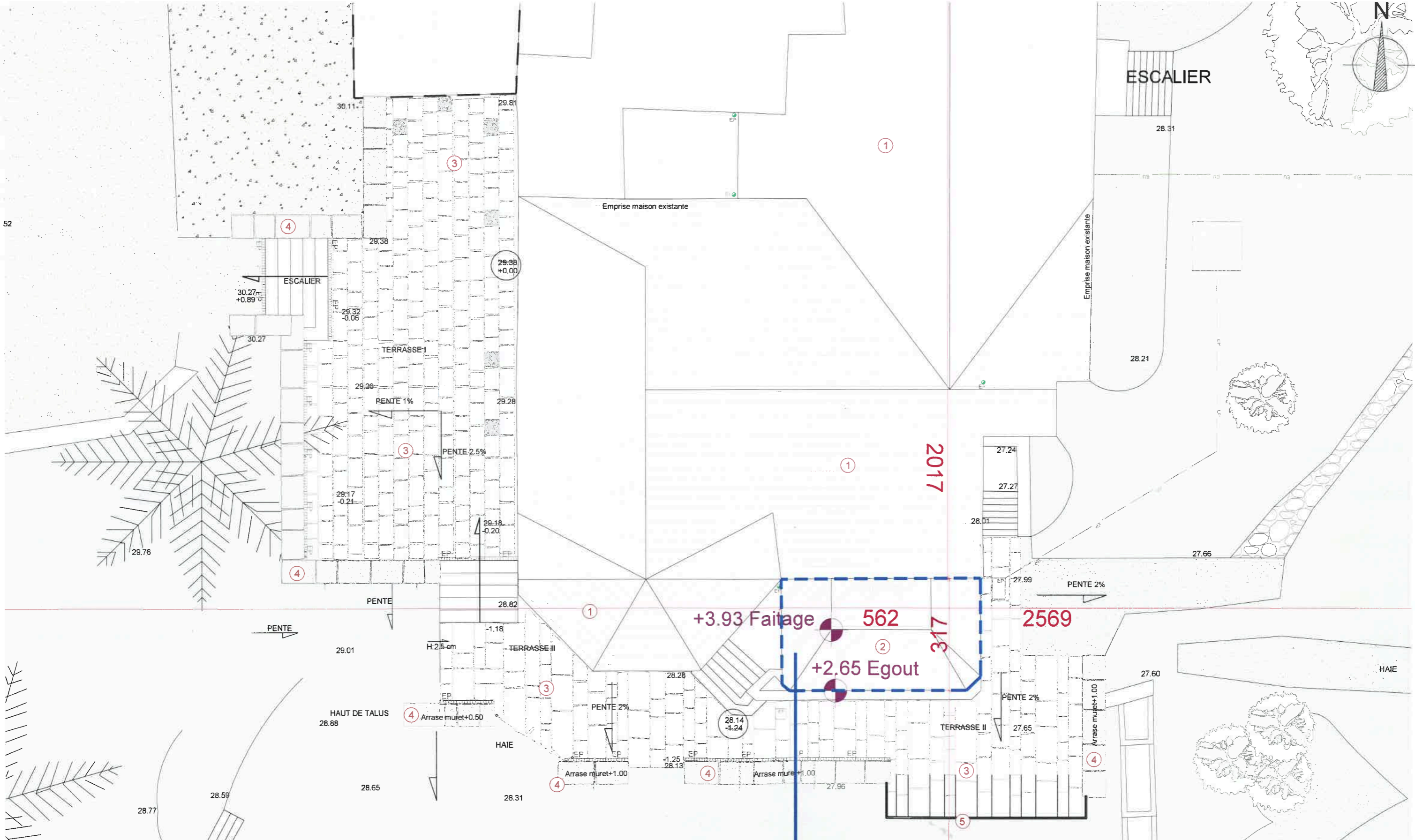
PLAN DE MASSE

PA



SARL AD ARCHITECTE //  
anne depret architecte dplg  
Impasse Ollivault // SAINT-MALO //  
06.69.00.75.27  
annedepret.architecte@gmail.com





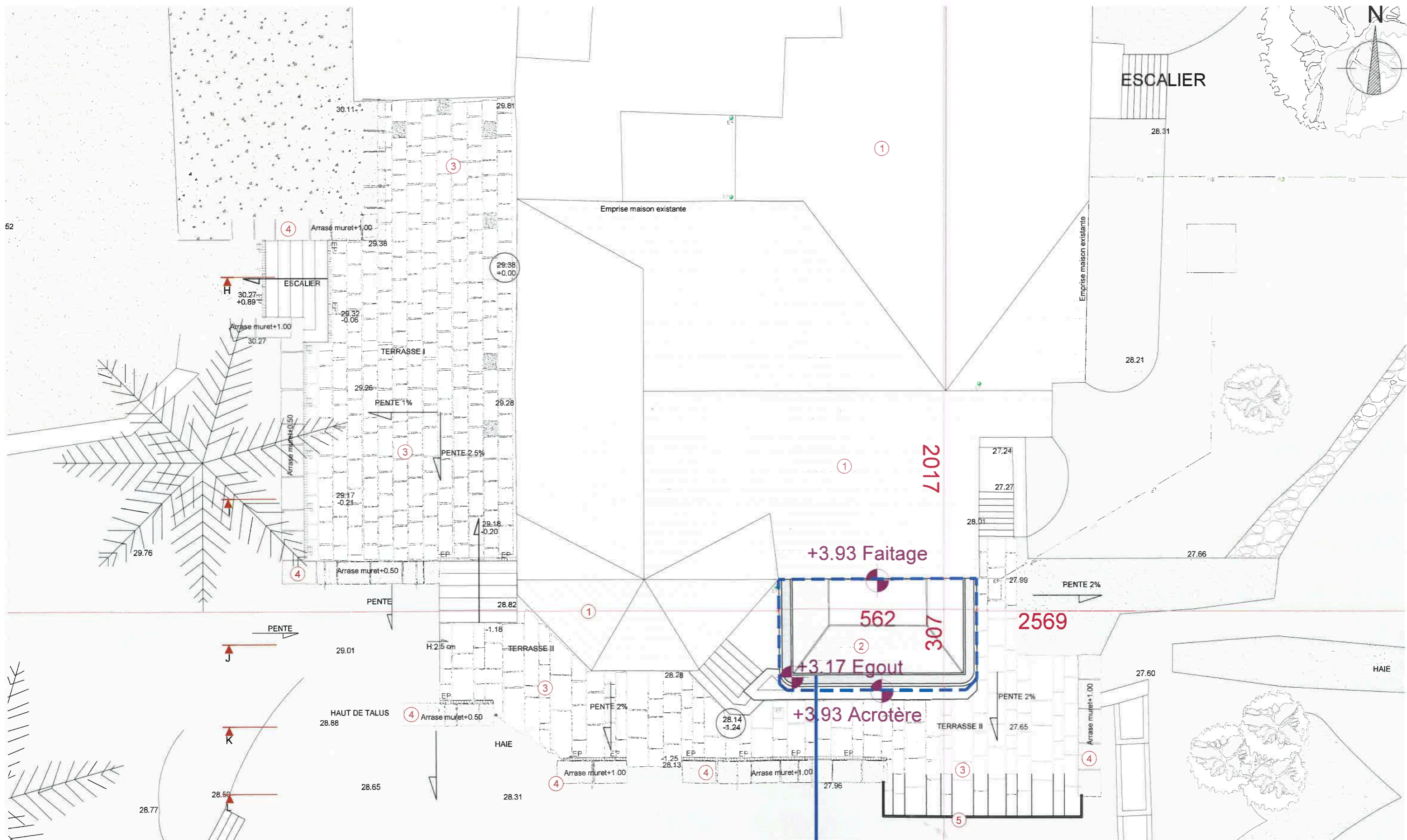
**Légende:**

- ① Toiture en ardoises naturelles
- ② Véranda avec ossature métallique (teinte blanche)
- ③ Terrasse en pierres "granit gris"
- ④ Muret en pierre de pays jointoyé à la chaux avec tête de mur maçonnée
- ⑤ Garde corps en métal thermolaqué de couleur grise

**Surface existante = 16m²**

Maître d'Ouvrage: M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda		<b>PA 19a</b>
			<b>EXISTANT</b>
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dplg Imposse Gllivault // SAINT-MALO // 06 69 00 75 27 annedeprt.architecte@gmail.com	<b>PLAN TOITURE</b>		Format: Echelle: A3 1/100
			Date: 12-09-2023

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux. La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.



**Légende:**

- ① Toiture en ardoises naturelles
- ② Véranda avec ossature métallique thermolaquée de couleur grise dito garde-corps terrasse
- ③ Terrasse en pierres "granit gris"
- ④ Muret en pierre de pays jointoyé à la chaux avec tête de mur maçonnée
- ⑤ Garde corps en métal thermolaqué de couleur grise

**Surface existante conservée = 16m² (non modifiée par le projet)**

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux. La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Maître d'Ouvrage: M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda		PA 19b
	PLAN TOITURE		PROJET
SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dplg Impasse Cillivault // SAINT-MALO // 06.69.00.75.27 annedepret.architecte@gmail.com	Format: A3	Echelle: 1/100	Date: 12-09-2023
	PA		



**Légende:**

- ① Toiture en ardoises naturelles
- ② Véranda avec ossature métallique (teinte blanche)
- ③ Mur enduit de couleur blanche
- ④ Muret en pierre de pays jointoyé à la chaux avec tête de mur maçonnée
- ⑤ Garde corps en métal thermolaqué de couleur grise
- ⑥ Menuiseries en bois peint de couleur bleue clair

Maître d'Ouvrage: M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda	<b>PA 19c</b>	
		<b>EXISTANT</b>	
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dplg Impasse Ollivault // SAINT-MALO // 06 69 00 75 27 annedepret.architecte@gmail.com	<b>FACADE EST</b>	Format: A3	Echelle: 1/100
		Date: 12-09-2023	
		<b>PA</b>	

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux. La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.



**Légende:**

- ① Toiture en ardoises naturelles
- ② Véranda avec ossature métallique thermolaquée de couleur grise dito garde-corps terrasse
- ③ Mur enduit de couleur blanche
- ④ Muret en pierre de pays jointoyé à la chaux avec tête de mur maçonnée
- ⑤ Garde corps en métal thermolaqué de couleur grise
- ⑥ Menuiseries en bois peint de couleur bleue clair

<b>Maitre d'Ouvrage:</b> M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda	<b>PA 19d</b>	
		<b>PROJET</b>	
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dplg Impasse Ollivault // SAINT-MALO // 06.69.00.75.27 anne.depret.architecte@gmail.com	<b>FACADE EST</b>	Format: A3	Echelle: 1/100
		Date: 12-09-2023	
		<b>PA</b>	


Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux. La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

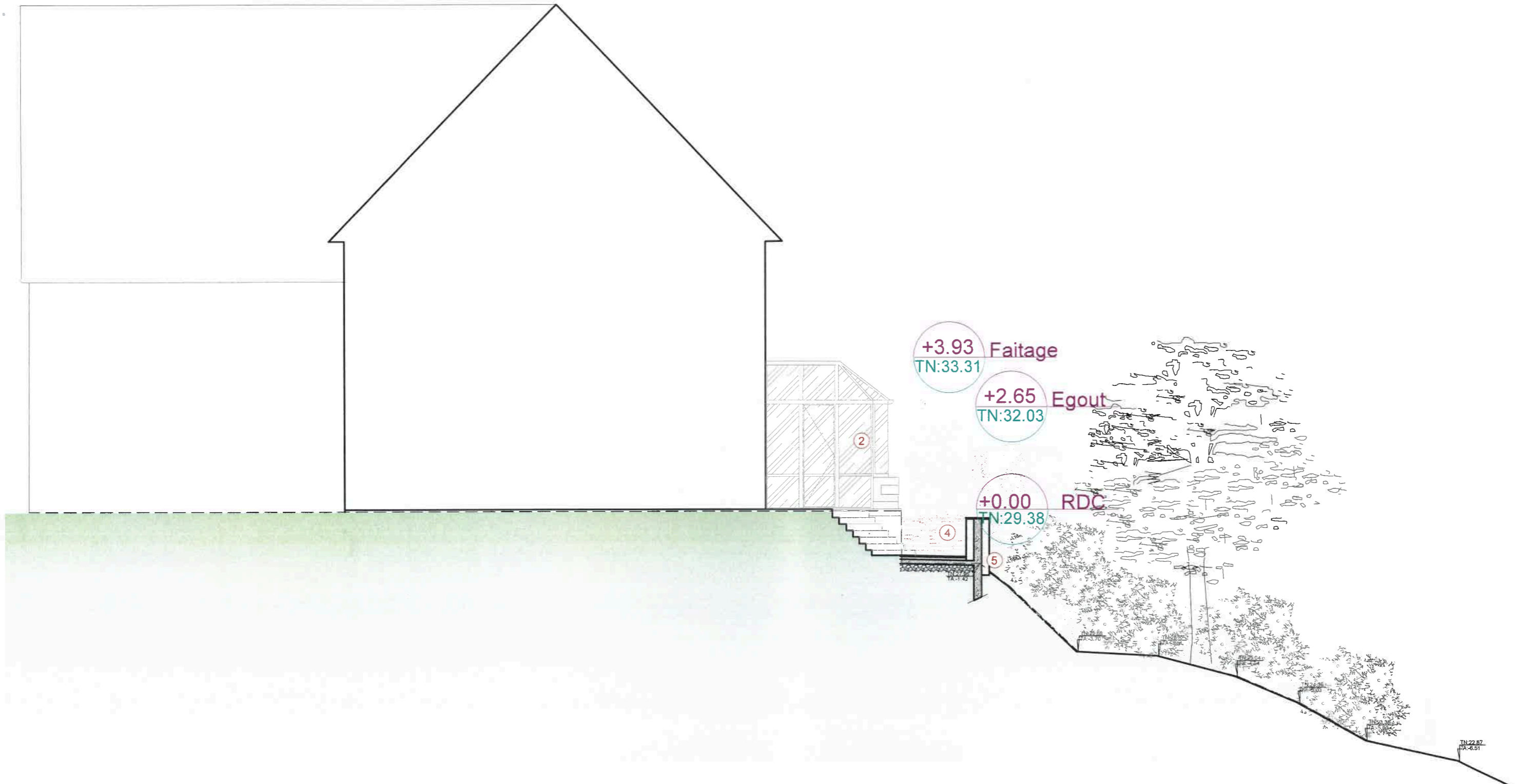


Légende:

- ① Toiture en ardoises naturelles
- ② Véranda avec ossature métallique (teinte blanche)
- ③ Mur enduit de couleur blanche
- ④ Muret en pierre de pays jointoyé à la chaux avec tête de mur maçonnée
- ⑤ Garde corps en métal thermolaqué de couleur grise
- ⑥ Menuiseries en bois peint de couleur bleu clair

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux. La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Maître d'Ouvrage: M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda	<b>PA 19e</b>	
		<b>EXISTANT</b>	
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dplg Impasse Ollivault // SAINT-MALO // 06.69.00.75.77 annedepret.architecte@gmail.com	<b>FACADE SUD</b>	Format: A3	Echelle: 1/100
		Date: 12-09-2023	
		<b>PA</b>	



**Légende:**

- ① Toiture en ardoises naturelles
- ② Véranda avec ossature métallique (teinte blanche)
- ③ Mur enduit de couleur blanche
- ④ Muret en pierre de pays jointoyé à la chaux avec tête de mur maçonnée
- ⑤ Garde corps en métal thermolaqué de couleur grise
- ⑥ Menuiseries en bois peint de couleur bleue clair

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux. La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

<b>Maitre d'Ouvrage:</b> M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda		<b>PA 19f</b>
			<b>EXISTANT</b>
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dplg Impasse Ollivault // SAINT-MALO // 06.69.00.75.27 annedepret.architecte@gmail.com	<b>FACADE SUD</b>		Format: Echelle: A3 1/100
			Date: 12-09-2023
			<b>PA</b>

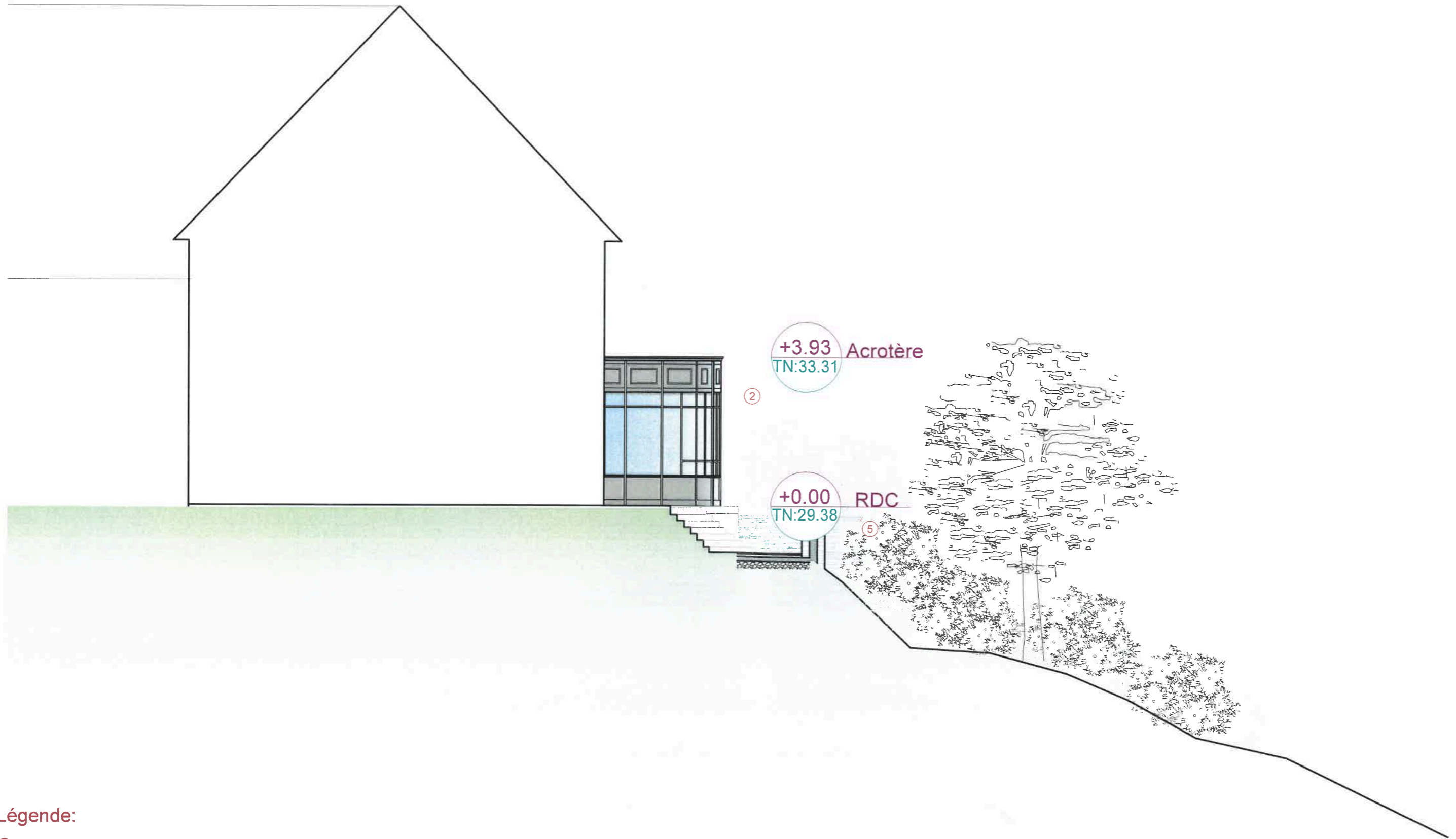


### Légende:

- ① Toiture en ardoises naturelles
- ② Véranda avec ossature métallique thermolaquée de couleur grise dito garde-corps terrasse
- ③ Mur enduit de couleur blanche
- ④ Muret en pierre de pays jointoyé à la chaux avec tête de mur maçonnée
- ⑤ Garde corps en métal thermolaqué de couleur grise
- ⑥ Menuiseries en bois peint de couleur bleu clair

Maître d'Ouvrage: M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda	<b>PA 19g</b>	
		<b>PROJET</b>	
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dplg Impasse Clivraut // SAINT-MALO // 06.69.00.75.27 annedepret.architecte@gmail.com	<b>FACADE SUD</b>	Format: A3	Echelle: 1/100
		Date: 12-09-2023	
		<b>PA</b>	

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux. La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.



### Légende:

- ① Toiture en ardoises naturelles
- ② Véranda avec ossature métallique thermolaquée de couleur grise dito garde-corps terrasse
- ③ Mur enduit de couleur blanche
- ④ Muret en pierre de pays jointoyé à la chaux avec tête de mur maçonnée
- ⑤ Garde corps en métal thermolaqué de couleur grise
- ⑥ Menuiseries en bois peint de couleur bleu clair

<b>Maitre d'Ouvrage:</b> M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda	<b>PA 19h</b>	
		<b>PROJET</b>	
 <b>SARL AD ARCHITECTE //</b> anne depret architecte dplg Impasse Ollivault // SAINT-MALO // 06.69.00.75.77 annedepret.architecte@gmail.com	<b>FACADE SUD</b>	Format: A3	Echelle: 1/100
		Date: 12-09-2023	
		<b>PA</b>	



LIMITE DE PROP

LIMITE DE PROP

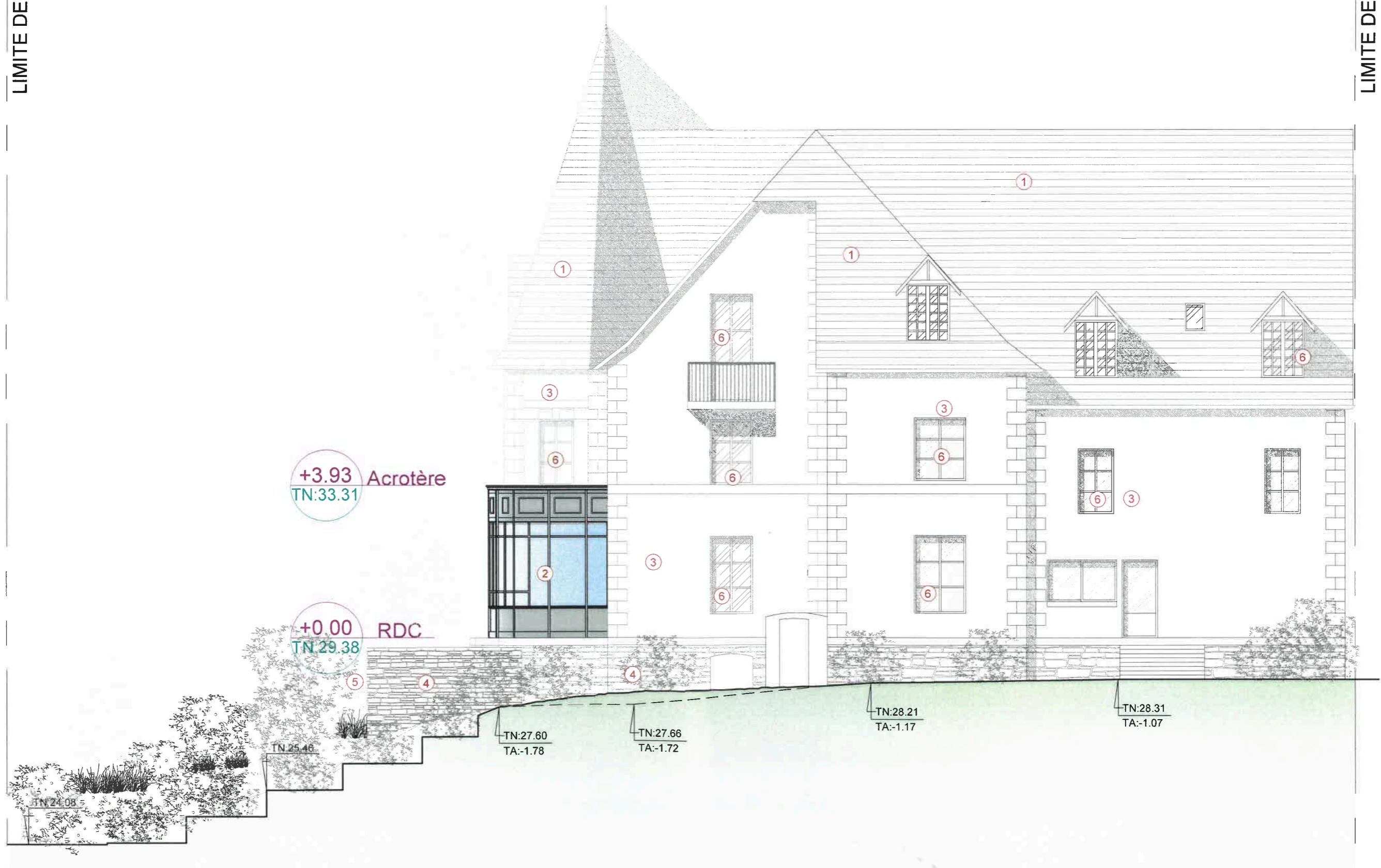


**Légende:**

- ① Toiture en ardoises naturelles
- ② Véranda avec ossature métallique (teinte blanche)
- ③ Mur enduit de couleur blanche
- ④ Muret en pierre de pays jointoyé à la chaux avec tête de mur maçonnée
- ⑤ Garde corps en métal thermolaqué de couleur grise
- ⑥ Menuiseries en bois peint de couleur bleue clair

Maître d'Ouvrage: M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda	<b>PA 19i</b>
		<b>EXISTANT</b>
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dpig Impasse Ollivrault // SAINT-MALO // 06.69.00.75.27 annedepret.architecte@gmail.com	<b>FACADE NORD</b>	Format: Echelle: A3 1/100
		Date: 12-09-2023
		<b>PA</b>

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux. La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.



**Légende:**

- ① Toiture en ardoises naturelles
- ② Véranda avec ossature métallique thermolaquée de couleur grise dito garde-corps terrasse
- ③ Mur enduit de couleur blanche
- ④ Muret en pierre de pays jointoyé à la chaux avec tête de mur maçonnée
- ⑤ Garde corps en métal thermolaqué de couleur grise
- ⑥ Menuiseries en bois peint de couleur bleu clair

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux. La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Maître d'Ouvrage: M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT		Rénovation d'une véranda		PA 19j
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dplg Impasse Ollivrault // SAINT-MALO // 06.69.00.75.27 annedepret.architecte@gmail.com		FACADE NORD		PROJET
				Format: A3
		Date: 12-09-2023		PA

LIMITE DE PROPRIETE

LIMITE DE PROPRIETE




Manoir du Moulin de la Rance

Propriété de Mr et Mme DE KERGOS  
PARCELLE N°511 - SECTION ZI

Rue de la Cale de Jouvente

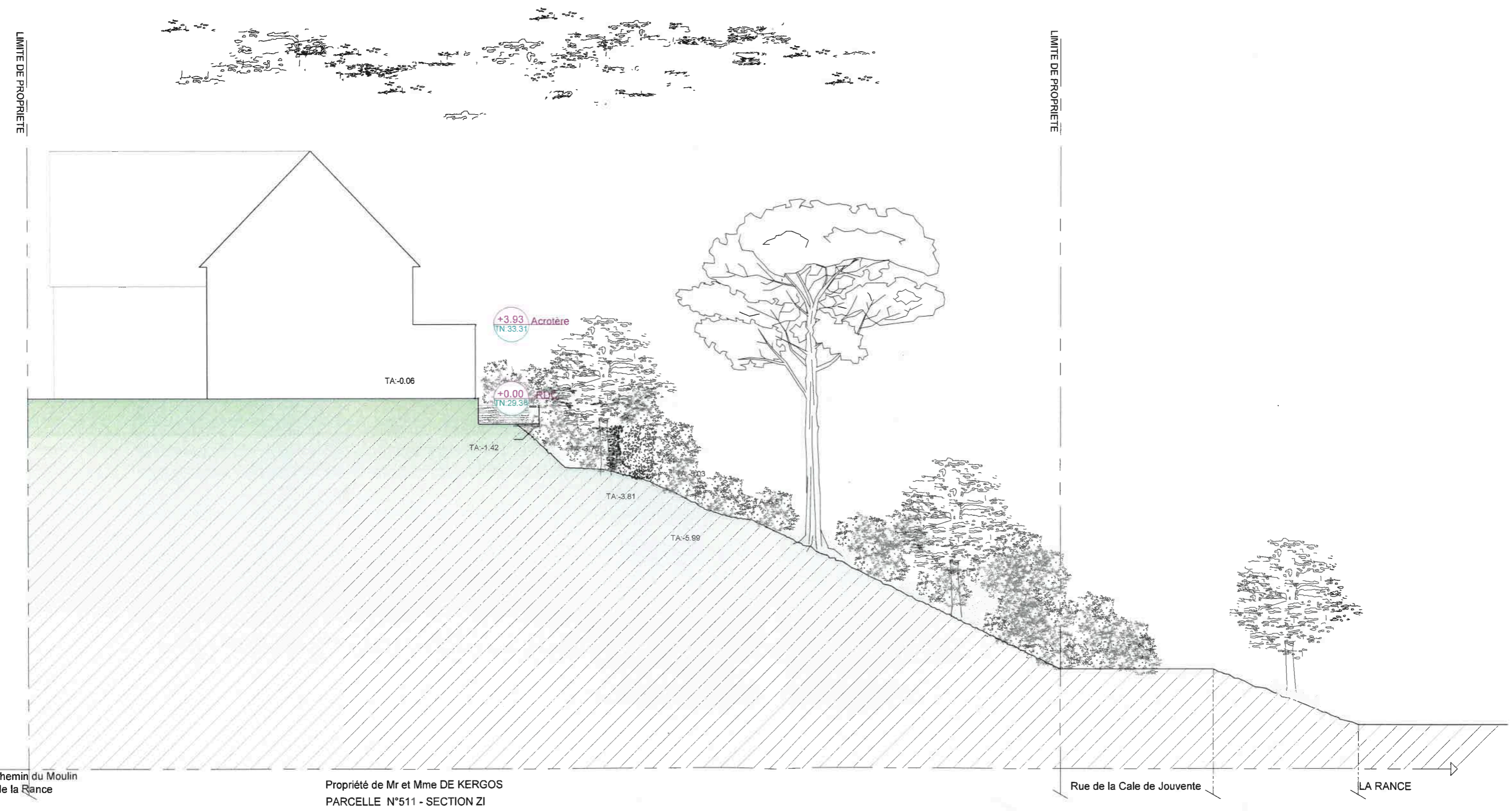
LA RANCE

<b>Maitre d'Ouvrage:</b> M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda	<b>PA 20a</b>	
		<b>EXISTANT</b>	
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dpig Impasse Ollivault // SAINT-MALO // 06.63.00.75.27 annedepret.architecte@gmail.com	<b>COUPE PAYSAGÈRE</b>	Format: A3	Echelle: 1/200
		Date: 12-09-2023	
		<b>PA</b>	

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux.  
 La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

LIMITE DE PROPRIETE

LIMITE DE PROPRIETE



chemin du Moulin de la Rance

Propriété de Mr et Mme DE KERGOS  
PARCELLE N°511 - SECTION ZI

Rue de la Cale de Jouvente

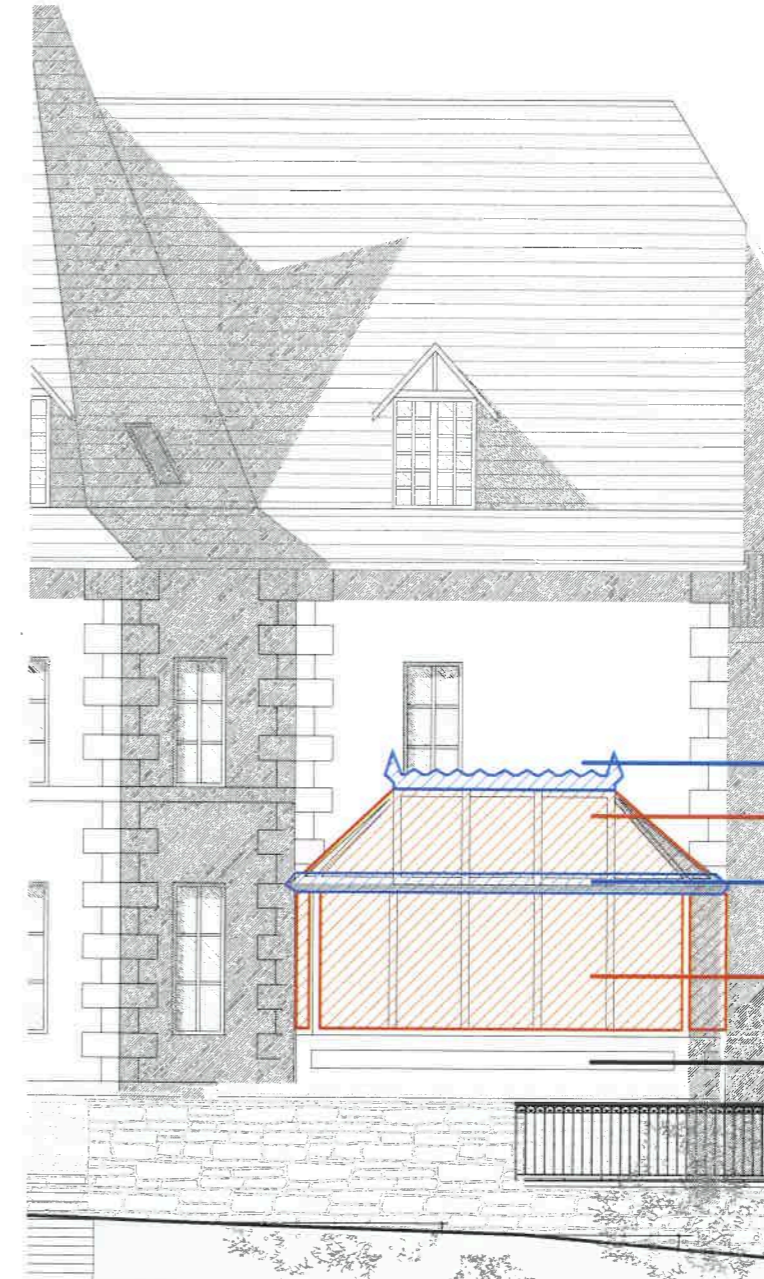
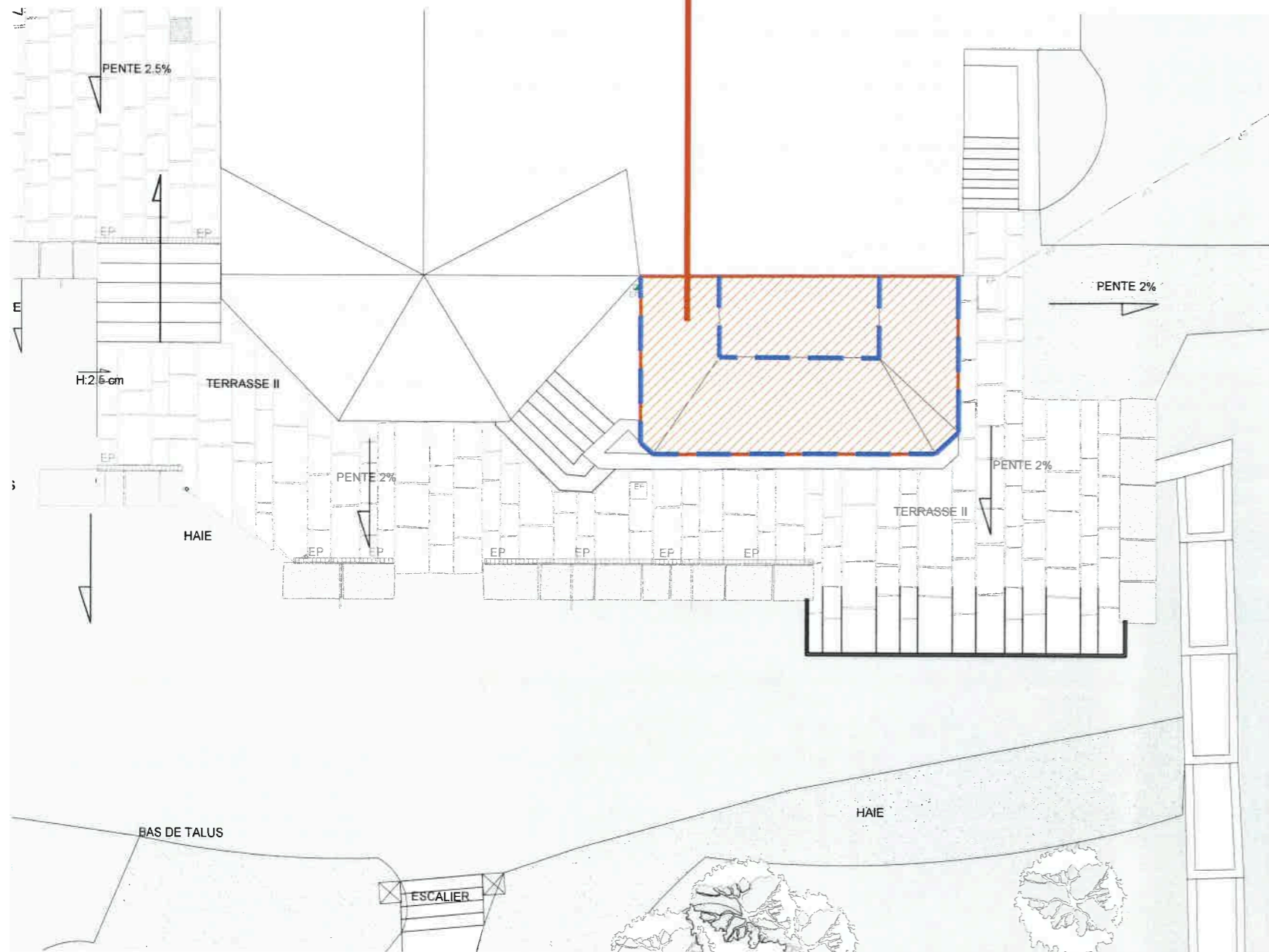
LA RANCE

<b>Maitre d'Ouvrage:</b> M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda	<b>PA 20b</b>	
		<b>PROJET</b>	
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dplg Impasse Ollivault // SAINT-MALO // 06.69.00.75.27 annedepret.architecte@gmail.com	<b>COUPE PAYSAGÈRE</b>	Format: A3	Echelle: 1/200
		Date: 12-09-2023	
		<b>PA</b>	

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux. La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**Rénovation de la véranda existante (emprise au sol inchangée) :**

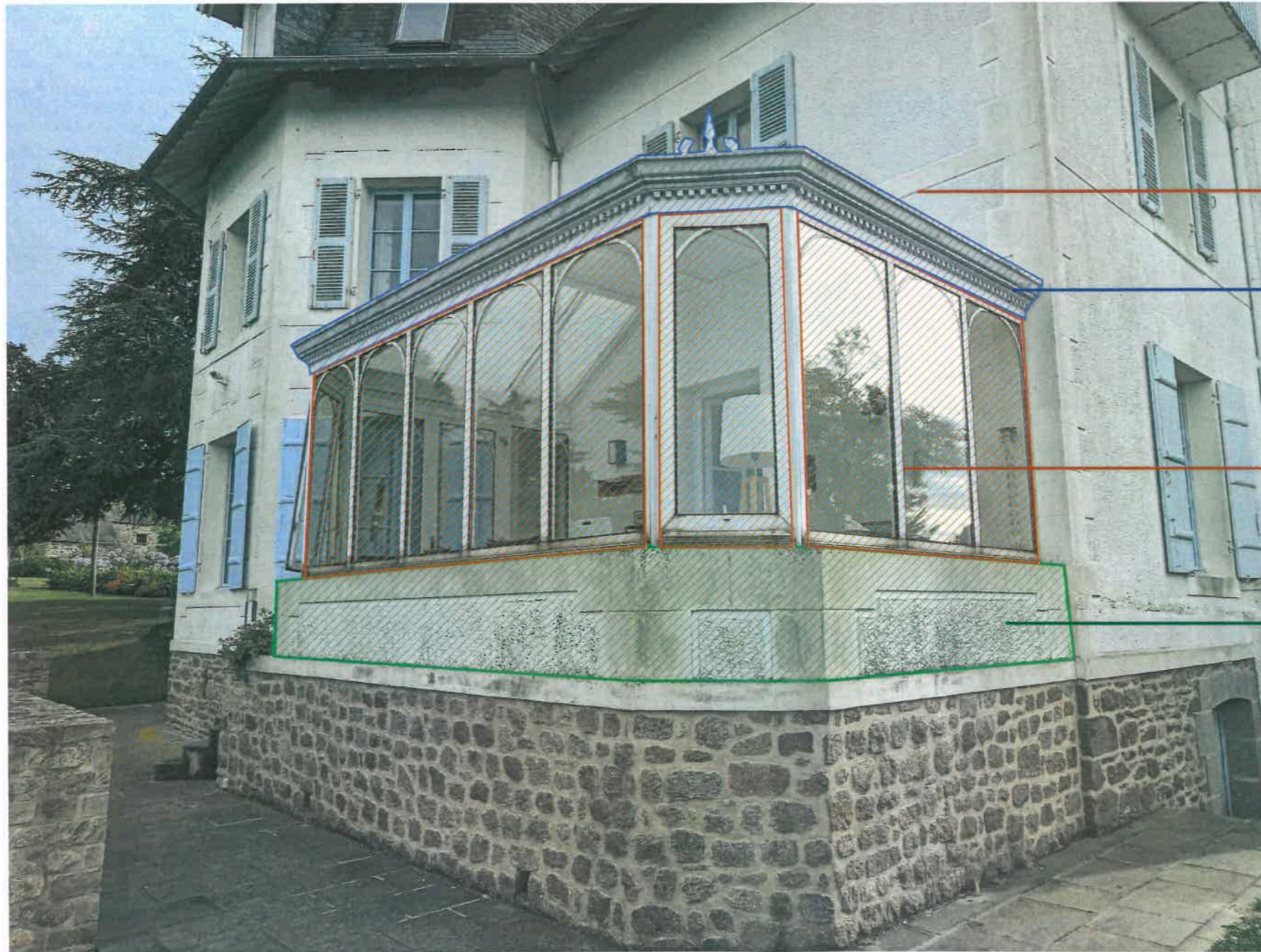
- Dépose partielle de la toiture pour remise en état.
- Dépose corniche et faitage.
- Dépose vitrages et conservation de la structure existante
- Habillage du soubassement maçonné



- Dépose faitage métallique
- Dépose partielle de la toiture pour remise en état.
- Dépose corniche
- Dépose vitrages et conservation de la structure existante
- Habillage du soubassement maçonné

<b>Maitre d'Ouvrage:</b> M. & Mme DE KERGOS 2, chemin du Manoir de la Rance 35730 PLEURTUIT	Rénovation d'une véranda	<b>A 1</b>	
		<b>DEMOL</b>	
 SARL AD ARCHITECTE // anne depret architecte dplg Impasse Ollivault // SAINT-MALO // 06.69.00.75.27 annedepret.architecte@gmail.com	<b>PLAN DE MASSE                  des constructions à                  démolir</b>	Format: A3	Echelle: 1/100
		Date: 12-09-2023	
		<b>PA</b>	

Les plans ci-dessus sont des plans destinés au permis de construire et ne sont en aucun cas des plans d'exécution. Ils ne pourront servir à la réalisation des travaux. La propriété de plans est exclusive à la SARL AD ARCHITECTE. Toute reproduction, même partielle, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires conformément à l'article L. 111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.



Dépose partielle de la toiture pour remise en état.

Dépose corniche et faitage métallique

Dépose vitrages et conservation de la structure existante

Habillage du soubassement maçonné

Maitre d'Ouvrage:  
M. & Mme DE KERGOS  
2, chemin du Manoir de la Rance  
35730 PLEURTUIT



SARL AD ARCHITECTE //  
anne depret architecte dplg  
Impasse Ollivault // SAINT-MALO //  
06.69.00.75.27  
annedepret.architecte@gmail.com

Rénovation d'une véranda

**PLAN DE MASSE  
des constructions à  
démolir**

A 2

DEMOL

Format: Echelle:

A3

Date:

12-09-2023

PA